



Mathieu PIOTRKOWSKI  
Délégué Syndical Central CGT  
06 72 19 39 76  
[mathieupiotr@wanadoo.fr](mailto:mathieupiotr@wanadoo.fr)

USD CGT Santé & Action Sociale  
10 rue de Méric 57000 METZ

Chèr(e)s Collègues, Chèr(e)s Camarades,

Vous vous êtes inscrits à la Formation Syndicale organisée par la CGT APF du 21 au 24 Mars 2017 au Conquet.

Ce stage aura plusieurs objectifs :

Le premier est d'acquérir des apports pratiques et théoriques afin d'élargir nos connaissances, dans le cadre de nos activités syndicale et professionnelle à l'APF.

Le deuxième est d'impulser la rencontre de professionnels et militants syndicaux d'horizons professionnels différents et venant de toute la France. Ces rencontres seront l'occasion de confronter nos pratiques, nos luttes, nos expériences, nos difficultés et nos victoires afin d'étayer la dimension collective de nos actions et les solidarités entre nous.

Cette rencontre nous permettra également de nous mettre en ordre de bataille pour les prochaines élections CE, DP à l'APF qui auront lieu en octobre 2017. Il nous faut poursuivre la progression de 2014 et avoir l'ambition de prendre la majorité à la CFDT, pour cela l'implication coordonnée de toutes et tous est nécessaire.

Accueillis par nos amis bretons, dans un environnement convivial de bord de mer, nous passerons avec certitude des moments fraternels lors des 3 soirées que nous partagerons ensemble.

## I. DEROULE DES TRAVAUX

PROGRAMME DE LA FORMATION		
	Matin	Après-midi
Mardi		Arrivée 16H00 : prise de possession des chambres 17H00 – 19H00 : Présentation des participants échanges sur les pratiques.
Mercredi	Présentation CGT/ CGT APF. Le paysage syndical et les outils de luttes,	Les élections professionnelles APF 2017 Stratégie et perspectives
Jeudi	Comment mettre en mouvement les IRP dans les nouveaux contextes législatifs dans l'intérêt des salariés	Les évolutions budgétaires en établissement médico-social : CPOM, EPRD, l'engagement financier pluriannuelle
Vendredi	8h30-10H30 La formation professionnelle : l'OPCA, rôle CGT dans le paritarisme, les dispositifs et modes de financement 11H00-12H00 Bilan	Départ à partir de 12H00

## II. DEMANDE D'ABSENCE ET MAINTIEN DE SALAIRE

**La demande de congé** est à adresser à votre employeur 30 jours à l'avance. (Lettre type en PJ à compléter par vos soins)

Vous devez vous assurer que votre demande a bien été reçue, soit par un récépissé lors de son dépôt (remise en main propre avec accusé de réception) soit en l'envoyant par lettre recommandée toujours avec accusé de réception.

Le congé de formation économique, sociale et syndicale, est accordé sur demande des salariés. Il est de droit, sauf si l'employeur estime, après avis du comité d'établissement, que l'absence est préjudiciable à la production et à la bonne marche de l'entreprise.

Tout refus doit être motivé et notifié à l'intéressé dans **les huit jours**. A Défaut, votre demande de congé est réputée acceptée.



**ATTENTION LES COURRIERS DOIVENT ÊTRE REMIS AU PLUS TARD LE  
20 FEVRIER**

Dans le courrier, vous demandez le maintien de salaire. Comme le prévoit la CCN51, dès votre demande acceptée la CGT enverra directement à votre employeur une convention de subrogation, lui indiquant les modalités lui permettant de se faire rembourser les 50% de salaires restant à la charge de la CGT.

### **III. INFORMATIONS PRATIQUES**

Le stage se déroule :



#### **GARE DE PROXIMITE : BREST**

Privilégier le train ou le covoiturage à 4 personnes ou plus.

Merci de nous indiquer votre horaire d'arrivée à la gare de Brest dès que vous en avez connaissance par retour mail à [mathieupiotr@wanadoo.fr](mailto:mathieupiotr@wanadoo.fr)

Les frais de transport seront pris en charge par la CGT. Il vous faudra donner des justificatifs (billets de train, bus etc.. pour un remboursement sur place. Faites un e-billet de votre retour afin de laisser le justificatif)

#### **HEBERGEMENT :**

L'hébergement se fait en maisonnettes de 5 personnes, comprenant 2 chambres, prévoir sac de couchage, ou draps.

#### **REPAS :**

Pris en commun, organisés par nos soins.

Mathieu PIOTRKOWSKI  
Délégué Syndical Central CGT de l'APF

